

ABONNEMENT

Saumur	
Un an . . . . .	25 fr.
Six mois . . . . .	13
Trois mois . . . . .	7
Poste	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8

On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . . .	20
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 21 MAI

## LA LOI MILITAIRE

JUGÉE PAR UN GÉNÉRAL

On lit dans les Débats :

« M. le général Cosseron de Villenoisy nous communique les observations suivantes au sujet de la loi sur le recrutement, dont le Sénat a repris la discussion. Nous nous faisons un plaisir de les insérer :

» Le Sénat a mis en tête de son ordre du jour la loi sur le recrutement de l'armée, qui a déjà fait sans succès le voyage du Palais-Bourbon au Luxembourg. Aboutira-t-elle cette fois ? On peut le craindre, tant il y a de gens pressés d'infliger une nouvelle persécution au clergé. Un facétieux l'a dit : « Les curés sac au dos ! » Et c'est pour ce beau résultat qu'on se propose de désorganiser l'armée, dont il eût été convenable de consulter les chefs, si l'on avait eu l'intention de faire une loi militaire. Mais, si la demande d'une enquête a été repoussée, le Sénat, tout au moins, a dû entendre la protestation éloquente et indignée du doyen de nos officiers généraux, M. le maréchal Canrobert.

» Il faut renoncer à améliorer, par des modifications de détail, la loi proposée en ce moment aux délibérations du Sénat. Tout y est mauvais, parce que tout y a été traité sans connaissances spéciales, sans le désir de constituer une armée solide par une sage et prudente utilisation des forces du pays. Le renvoi complet de l'étude à une commission, non de politiciens, mais de militaires, serait une satisfaction donnée à la logique, à l'armée, au pays. Souhaitons, sans trop l'espérer, que le Sénat osera prendre ce sage parti, en dépit des objurgations et des mises en demeure de MM. Laisant, Boulanger et consorts, qui seuls, sur 36 millions de Français, peuvent espérer un bénéfice quelconque de la loi funeste qu'ils ont inventée.

» Est-ce au moment où le Sénat, réuni en Haute Cour, s'appête à les juger, qu'il voudra se faire leur complice ?

» Général COSSERON DE VILLENOSY. »

### QUI GAGNE PERD

Jusqu'ici l'événement ne nous donne malheureusement que trop raison. La résignation intéressée de la Chambre et du gouvernement vis-à-vis du Sénat porte ses fruits.

Des orateurs éloquents comme M. Jules Simon par exemple défendent et font triompher des palliatifs insignifiants à l'exécration de la loi militaire. Les Tirard et les Constans les combattent pour la forme, uniquement en réalité pour se faire payer, l'heure venue, leur docilité et leur souplesse ; et le Sénat, satisfait de cette docilité apparente, repousse les amendements qui comme celui de M. Buffet s'attaquent directement aux vices originels de la loi.

Le Sénat n'aurait jamais voté cette loi de malheur, telle que la maintenait la Chambre. Nous craignons maintenant de plus en plus qu'il ne la vote avec ses prétendus amendements, si bien que grâce à un concours d'é-

goïsmes privés et de faiblesse, l'éloquence des amateurs de palliatifs aura été plus néfaste, plus mortelle pour l'armée et la sécurité du pays que la baineuse brutalité de la Chambre elle-même. C'est le jeu à qui gagne perd.

### La France en Orient

Au moment où le Sénat discute la néfaste loi militaire, M<sup>sr</sup> le cardinal Lavigerie publie un éloquent appel au Président de la République dans l'intérêt moins encore des missions africaines que de l'influence française en Orient. En s'appuyant sur d'irréfutables arguments, l'illustre prélat montre comment la loi militaire, en rendant absolument impossible le recrutement des missions françaises, les voue à une destruction prochaine et irrémédiable, et cause, par conséquent, un tort irréparable à la France. Le cardinal déclare solennellement sur sa parole et son honneur de vieil évêque, que ces missions vont disparaître, si la loi est votée telle qu'elle est. Il montre, par des exemples satisfaisants, les services rendus par nos missionnaires, et cite, entre autres, une lettre récente du Foreign-Office écrite à notre ministère des affaires étrangères et exprimant sa reconnaissance des services rendus, il y a cinq mois, dans l'Ouganda, aux missionnaires anglais par les missionnaires algériens.

Dans la troisième partie de sa lettre, non moins instructive, le cardinal montre les efforts faits en ce moment par d'autres nations et particulièrement par l'Allemagne et l'Italie, pour nous supplanter dans nos missions en en créant elles-mêmes de nouvelles ou en nous enlevant les nôtres.

Certes, M<sup>sr</sup> le cardinal Lavigerie prête ici le secours de son talent à une cause éminemment juste et vraie, mais qui ne sait qu'il n'y a pas d'argument qui puisse avoir raison des haines anti-religieuses des républicains ?

A l'occasion des noces d'argent de Monsieur le Comte de Paris et de Madame la Comtesse de Paris, tous les membres de la famille royale de France se trouveront réunis à Sheen-House.

Dés maintenant, LL. AA. RR. le duc et la duchesse de Chartres, le prince Henri d'Orléans et la princesse Marguerite d'Orléans sont en Angleterre. M<sup>sr</sup> le duc de Nemours, M<sup>sr</sup> le prince et M<sup>me</sup> la princesse de Joinville les y avaient précédés. M<sup>sr</sup> le prince et M<sup>me</sup> la princesse de Joinville sont rentrés à Paris pour quelques jours. Ils repartiront sous peu pour l'Angleterre.

Leurs Altesse Royales ont rendu visite à la reine d'Angleterre, lors de son court séjour à Londres pour présider au Drawing Room. Sa Majesté les a retenus pour dîner.

On attend sous peu LL. AA. RR. le duc et la duchesse d'Alençon, la princesse Blanche d'Orléans et le prince et la princesse Czartoryski.

### LE ROI HUMBERT A BERLIN

Le roi, le prince royal, avec quatorze fonctionnaires de la maison royale, M. Crispi avec trois fonctionnaires de son cabinet, sont partis

de Rome pour Berlin, dimanche soir, à 4 heures 20.

Le ministre des travaux publics a accompagné le roi jusqu'à la frontière suisse.

Les sociétés et la foule, qui se tenaient aux abords de la gare, ont fait une ovation au roi et au prince royal.

Le roi est arrivé à la gare badoise de Bâle hier soir, à six heures ; à Berlin, aujourd'hui mardi à dix heures du matin.

Le roi Humbert va être reçu par les Prussiens avec tous les honneurs dus à son dévouement. On lui donnera de grandes fêtes, on l'acclamera. Il méritera tout cela. Le gouvernement italien et la nation italienne sont des alliés sûrs pour l'Allemagne contre la France.

Ce voyage provoque actuellement deux remarques :

D'abord, que le roi d'Italie a fait un détour pour éviter de toucher une portion quelconque du sol autrichien, dont l'Empereur est son allié.

Secondement, que le roi Humbert rend à l'empereur Guillaume la visite qu'il a reçue, avant que le Czar, l'Empereur d'Autriche soient allés à Berlin. Guillaume II, cependant, était allé à Pétersbourg et à Vienne avant de venir à Rome.

Mais il y a actuellement à la Cour italienne, dans le gouvernement italien, dans la nation italienne, un besoin inassouvi de se prosterner devant le Grand Empereur du Nord.

On veut renouveler à Berlin la promesse solennelle de concourir efficacement à tuer la France si elle fait mine de bouger.

Ces assurances seront reçues avec des remerciements sincères et justifiés.

On ne trouve pas tous les jours des gens disposés à pareille besogne, sans motifs.

### LA HAUSSE DU SUCRE

Il se produit, en ce moment, sur les sucres, une spéculation identique à celle qui fut tentée, il y a quelques semaines, sur les cuivres.

Depuis quelque temps, on constate, non sans surprise, que le prix du sucre augmente dans des proportions considérables.

Le sucre, qui valait 105 fr. environ, il y a quatre ou cinq mois, est coté aujourd'hui dans les prix de 125 à 126 fr. les 100 kilos.

Le même sucre, vendu en France à raison du 125 fr., est vendu pour l'exportation dans les prix de 59 à 60 fr., taxes de consommation déduites.

Cette surélévation des prix inquiète vivement les ménagères, qui l'attribuent à l'Exposition.

Ainsi que le constate le *Petit Journal*, l'Exposition n'est pour rien dans l'affaire. Nous sommes en présence d'une spéculation effrénée, peut-être même d'une nouvelle tentative d'accaparement.

Il y a là une situation sur laquelle nous appelons l'attention des pouvoirs publics.

La Chambre a demandé qu'une enquête sérieuse fût ouverte contre ceux qui, de près ou de loin, ont une part de responsabilité dans

l'affaire dite des métaux et dans le krack du Comptoir d'Escompte.

Il ne faut pas que cette mesure demeure lettre morte et que la mollesse de ceux chargés de réprimer sévèrement de tels abus constitue une sorte de prime aux spéculateurs cosmopolites.

Qu'il s'agisse des cuivres, du sucre, ou de toute autre matière, il importe autant, dans l'intérêt du consommateur que dans celui du fabricant, que la libre concurrence soit rigoureusement maintenue.

La France ne doit pas être mise en coupe réglée par des financiers plus ou moins retors ou audacieux.

Et nous espérons qu'il suffira de démasquer cette nouvelle tentative pour la faire avorter dans l'œuf.

Il est bon de remarquer que comme toujours il n'y a que la juiverie capable de mener cet agiotage. Lorsque ces bons juifs auront causé la ruine de quelques raffineries importantes, tout rentrera dans l'ordre.

Avis aux intéressés !

### A L'EXPOSITION

Dimanche dernier, le nombre des entrées à l'Exposition a été de 282,415, dont 234,727 payantes.

C'est à la porte Rapp que l'on a recueilli le plus grand nombre de tickets.

Plus de cent mille visiteurs ont dîné dans les jardins avec les provisions qu'ils avaient apportées.

Le maréchal de Mac-Mahon a visité dimanche l'exposition des Colonies à l'Esplanade des Invalides.

Inutile d'ajouter que sur son passage le maréchal a recueilli de nombreuses marques de respectueuse sympathie.

Dimanche, à midi, a fonctionné pour la première fois l'ascenseur vertical de M. Edoux, qui va de la deuxième à la troisième plate-forme de la tour Eiffel.

L'opération a pleinement réussi, et M. Edoux n'attend plus, pour livrer ses ascenseurs au public, que l'achèvement de ceux des deux premiers étages, qui d'ailleurs ont fonctionné dimanche toute la journée, sous les yeux des innombrables curieux qui remplissaient le Champ de Mars.

L'exposition canine sera ouverte aujourd'hui et se terminera vers le 30 mai.

Douze cents chiens seront exposés sur la terrasse de l'Orangerie.

### NOUVELLES MILITAIRES

#### LA CLASSE 1884

Certains journaux ont annoncé que les soldats de la classe 1884 seraient renvoyés, par anticipation, au mois de juin prochain.

Cette nouvelle est inexacte. M. le ministre de la guerre n'a encore pris à ce sujet aucune décision et n'en prendra pas avant la fin du présent mois.

Il est probable, toutefois, que tout ou



partie de la classe 1884 prendra part aux grandes manœuvres d'automne.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

### LES PROCESSIONS

Nous apprenons avec la plus vive satisfaction qu'un grand mouvement se fait dans notre ville pour obtenir le rétablissement des processions de la Fête-Dieu. Des pétitions, dont nous donnons ci-après le texte, circulent dans les rues de Saumur. L'enthousiasme est indescriptible, et en deux jours elles ont été converties de plus de 600 signatures, parmi lesquelles on remarque celles de tons les commerçants désireux de voir rétablir ces belles manifestations. L'intérêt religieux aussi bien que l'intérêt du commerce guide les signataires, et il convient d'ajouter que l'initiative du pétitionnement appartient tout entière aux ouvriers du quartier de Fenet. Chacun se rappelle en effet qu'autrefois, le jour de la Fête-Dieu, le plus beau reposoir et les plus riches décorations étaient leur œuvre. L'arrêté de suppression les a particulièrement contristés, et maintenant ils viennent, d'accord avec toute la ville, prier M. le Maire de rapporter cet arrêté.

Voici le texte de la pétition :

A Monsieur le Maire de la ville de Saumur

« Monsieur le Maire,

» Nous avons l'honneur de vous demander la libre sortie des processions de la Fête-Dieu.

» Les rues pavées sur leur passage, l'empressement de toute la population à concourir à leur éclat, témoignaient d'une sympathie dont le souvenir ne s'effacera pas. Jamais ces processions n'ont donné lieu au moindre désordre.

» Les intérêts du commerce en grande souffrance s'ajoutent au sentiment religieux pour exiger le rétablissement de ces fêtes si belles, si populaires, qui attirent beaucoup de monde, au grand profit des divers états.

» Nous ne craignons pas d'affirmer que l'immense majorité de nos concitoyens, sans distinction de parti ou d'opinion, s'associe à nos vœux.

» C'est donc tout à la fois un acte de bonne et sage administration, de conciliation et de liberté, que nous sollicitons de votre impartiale justice.

» Nous avons l'honneur, Monsieur le Maire, de vous offrir l'expression de notre haute considération. »

LES MARCHANDS FORAINS. — PÉTITION

Voici le texte de la pétition, due à l'initiative du Syndicat commercial de Saumur, ayant pour

objet de demander au maire et au Conseil municipal la protection du commerce de la ville contre les étalagistes et marchands forains :

A MM. les membres du Conseil municipal de Saumur.

« Les commerçants, soussignés, gravement lésés dans leurs intérêts les plus légitimes, par l'importance toujours croissante que prennent les ventes sur la voie publique ;

» Considérant que les impôts de toutes sortes auxquels ils se trouvent assujettis font à la municipalité un devoir de les protéger contre ceux qui leur font concurrence en supportant des charges moindres ;

» Considérant que s'il n'est pas en son pouvoir, ni de son ressort d'augmenter les droits de patente, payés par les déballleurs, colporteurs et marchands forains, elle est cependant maîtresse de fixer les conditions dans lesquelles ces divers industriels pourront à l'avenir s'installer sur le marché ;

» Que notamment, au lieu de se lier par périodes quinquennales vis-à-vis d'un adjudicataire des droits de place, elle est libre de décider qu'à l'avenir, ces droits seront perçus directement pour son compte et par ses agents ;

» Que le bail à ferme des droits à percevoir pour emplacements occupés sur la voie publique expire précisément le 31 décembre de cette année 1889 ;

» Demandent à Messieurs les membres du Conseil municipal et en particulier à Monsieur le Maire, chargé, sous leur contrôle, de l'administration de la Ville :

» 1° De ne pas renouveler à son expiration le bail à ferme des droits de places passé le 25 septembre 1884 ;

» 2° De prendre à son compte la perception desdits droits ;

» 3° De nommer une commission de révision des tarifs et du règlement de la place et d'admettre aux délibérations de cette commission un certain nombre de représentants du commerce local dont la moitié au moins appartiendra au Syndicat professionnel des commerçants et sera désigné par lui. »

Suivent les signatures parmi lesquelles le Conseil a pu lire celles des républicains de toutes nuances, depuis les plus accentués jusqu'aux plus modérés, ainsi que l'a constaté plaisamment l'un de nos confrères.

### INSPECTION DE LA GENDARMERIE

Comme nous l'avions annoncé, M. le colonel Mercier a passé, vendredi, l'inspection des brigades de gendarmerie de l'arrondissement de Saumur.

Les manœuvres qui ont été exécutées sur le Champ-de-Foire ont été très correctes, et le colonel-inspecteur a adressé ses félicitations au capitaine Dutertre-Duport pour la bonne tenue et l'esprit de discipline de ce corps d'élite.

### COMPAGNIE D'ORLÉANS

#### Trains de plaisir pour l'Exposition

A l'occasion de l'Exposition universelle, un train de plaisir sera mis à la disposition des populations des départements de la Sarthe, de l'Indre-et-Loire et du Maine-et-Loire pour leur permettre de se rendre à Paris.

Ce train partira de Tours le mardi 28 mai, à midi. Il desservira les stations comprises entre Trélazé, Sainte-Maure, Verneuil-Saint-Germain, Chissay, Châteaurenault, Plessis-Pellouailles, Longué, Arnage, La Chapelle-du-Chêne, La Flèche, Aubigné, Mur-de-Sologne, Tours et Mer.

Au retour, le départ de Paris aura lieu le lundi 3 juin, à 10 heures du soir.

Prix des places, aller et retour : 2<sup>e</sup> classe, 19 francs ; 3<sup>e</sup> classe, 13 fr. 50.

Un autre train de plaisir sera mis à la disposition des populations des départements de la Loire-Inférieure et de Maine-et-Loire pour leur permettre de se rendre à Paris.

Ce train partira de Nantes le mardi 28 mai, à 8 heures 5 du soir. Il desservira les stations comprises entre : Le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Sèvérac, Issé, Nantes et Angers.

Au retour, le départ de Paris (Montparnasse) aura lieu le vendredi 7 juin (nuit de vendredi 7 au samedi 8 juin), à minuit.

Prix des places, aller et retour : 2<sup>e</sup> classe, 26 francs ; 3<sup>e</sup> classe, 18 francs.

### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

#### FÊTE DE L'ASCENSION

#### Extension de la durée de validité des billets aller et retour

A l'occasion de la fête de l'Ascension, la Compagnie d'Orléans étendra la durée de validité de ses billets aller et retour de la manière suivante :

1° Les billets aller et retour réduits de 25 0/0 sur le prix ordinaire des places qui seront délivrés les mardi 28, mercredi 29, jeudi 30 et vendredi 31 mai, seront valables pour le retour jusqu'au lundi 3 juin inclus (tarif spécial A n° 9).

2° Les billets dits de bains de mer qui, aux termes du tarif spécial A n° 8 (paragraphe 2 alinéa A), ne sont délivrés que les vendredis, samedi et dimanche de chaque semaine, seront délivrés du mardi 28 mai inclus au samedi 1<sup>er</sup> juin inclus, aux gares de La Chapelle-du-Chêne, Mézelay, Arnage, Neuillé-Pont-Pierre (via La Flèche), Saint-Antoine-du-Rocher (via Tours), Baugé (via La Flèche), Jumelles-Brion (via Saumur), et de Châteaubriant, ainsi qu'aux gares et stations comprises entre ces divers points et Saint-Nazaire, pour les stations balnéaires de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande, ces trois points inclus, et seront valables pour le retour jusqu'au mardi 4 juin inclus.

### LE RENOUVELLEMENT DES CONSEILS GÉNÉRAUX

On sait qu'avant la session d'août prochaine, les conseils généraux et les conseils d'arrondissement doivent être renouvelés par moitié.

D'après le Temps, qu'on a lieu de croire bien informé, les élections se feront, selon toutes probabilités, le dimanche 4 août.

### DISTRIBUTION DES PRIX DANS LES LYCÉES ET COLLÈGES

La distribution des prix dans les lycées et les collèges vient d'être fixée au mardi 30 juillet.

La distribution du concours général aura lieu la veille 29.

Le mardi 1<sup>er</sup> octobre, rentrée générale de tous les élèves.

### LES ÉCOLIERS A L'EXPOSITION

Le ministre des travaux publics vient de faire savoir que, sur sa demande, les Compagnies de chemins de fer ont consenti à accorder une réduction de 50 0/0 sur les prix du tarif général aux élèves des écoles primaires qui, sous la conduite de leurs maîtres, viendraient à l'Exposition universelle, à la condition qu'ils voyageront par groupe de dix au minimum (élèves et maîtres), tant à l'aller qu'au retour.

Nous sommes si près des élections !

### DINER DU VIN D'ANJOU

Voici le menu du dîner du 27 mai, que nous avons annoncé hier :

Les Hors-d'Œuvres. — Potages velours. — Brunoise.

PREMIER SERVICE. — Truite de Loire sauce Hollandaise. Gigot d'agneau pommes nouvelles. Riz de veau à la française.

DEUXIÈME SERVICE. — Canetons à la Rouennaise. Salade, laitues aux œufs durs. Asperges en branches. Haricots verts maître d'hôtel. Bombe glacée brésilienne. Fruits et desserts assortis.

VINS. — Beaulieu. Bordeaux. Beaune. Saint-Estèphe. Vin d'Anjou (Ackerman-Laurance, carte d'or). Café et liqueurs. Guignolet d'Angers.

### GRANDS MARIAGES

On annonce le mariage de M<sup>lle</sup> Madeleine de Mieuille avec M. le vicomte Raoul de Gaalon, capitaine au 15<sup>e</sup> dragons. La bénédiction nuptiale sera donnée aux jeunes époux, mercredi 22 mai, en l'église Saint-Serge, à Angers.

M<sup>lle</sup> Madeleine est la fille de M. Gustave de Mieuille. Le vicomte de Gaalon est fils du comte et de la comtesse de Gaalon, qui jouissent, à Nantes, comme la famille de Mieuille, à Angers, de l'universelle sympathie.

On annonce aussi le prochain mariage de M. Cesbron-Lavau, avec M<sup>lle</sup> Isabelle de Lastic-Saint-Jal.

M. Jules Cesbron-Lavau, qui appartient à l'une des familles les plus justement considérées de l'Anjou, est lieutenant au 7<sup>e</sup> hussards, en garnison à Tours.

M<sup>lle</sup> de Lastic-Saint-Jal porte un nom glorieux dans les annales militaires ; ses deux frères ont été décorés en 1870 pour leur vaillante conduite pendant le siège de Paris ; et au XV<sup>e</sup> siècle sa famille a donné à l'ordre héroïque des chevaliers de Saint-Jean, alors établi à Rhodes, l'un de ses plus vaillants grands-maîtres. Jean de Lastic disputa victorieusement aux Turcs son île de Rhodes, rempart de l'occident chrétien, que les chevaliers perdirent seulement au XVI<sup>e</sup> siècle. Son Ordre souverain, réfugié alors à Malte, aujourd'hui à Rome, conserve avec honneur son illustre mémoire.

15 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## PERLE FINE

Par M. DU CAMPFRANC

### CHAPITRE V (Suite)

M. Liéber ne recevait que le soir. Tout le jour, Gabrielle instruisait Hermine. Etiennette brisait ses doigts dans le travail fastidieux et mécanique des gammes et des arpèges. Mais, avec la fin du jour, on respirait. La lampe était apportée sur la table, et la famille se retrouvait dans une paix heureuse, dans un repos bien gagné.

Huit heures sonnaient lorsque Broze se présenta chez le vieux musicien. La portière du salon fut écartée, et le jeune homme entra comme un ouragan ; puis, saisissant dans les siennes les deux mains de Frantz :

— Merci, merci, s'écria-t-il d'une voix ardente. Comment m'acquitterai-je ? Je suis confus de toutes vos bontés. Me soigner pendant cette longue maladie !... Et, maintenant, me donner la possibilité du travail sérieux. Croyez-

le bien, je ne l'oublierai jamais, jamais.

Il tenait toujours les mains de Frantz, et, de ses yeux humides, il regardait la belle tête calme de l'aveugle, dont les cheveux blancs, rejetés en arrière, découvraient un noble front plein de pensées.

David songea qu'il eût été heureux d'avoir un tel père. Ah ! si son oncle le maître de forges, eût ressemblé à cet homme généreux, que sa vie eût été changée !

Maintenant on causait. On effleurait bien des sujets, des questions d'art, surtout. On commentait la lettre de l'organiste, la nécessité d'un travail ardu.

— Prenez garde, cher voisin, disait Frantz d'une voix grave. Vous êtes à l'heure où le fruit se forme. Gare aux gelées ! Restez à l'abri dans votre chambre solitaire. Prêtez une oreille attentive à l'inspiration, harmonisez, travaillez, et n'allez guère avec les jeunes écrivains. Il y a contagion dans les mauvais exemples ; il s'en dégage un mal terrible : le mal de ne plus croire. Alors, l'idéal est tué, et l'on devient impuissant à composer ce qui élève. La musique rampe... elle, cette fille du ciel !

David écoutait ravi. Une parenté d'âme unissait ce vétéran de l'art musical à ce jeune

novice, voulant s'initier aux grandes conceptions.

— Des conseils, mon cher maître, demandait Broze. Guidez-moi par votre sagesse, par votre expérience, que je devienne votre œuvre. Plus je vous devrai et plus je serai heureux, car alors ma reconnaissance sera sans limites, mon affection sans mesure.

Frantz eut un sourire à l'audition de cette voix chaude, de ce timbre caressant, et posant amicalement la main sur l'épaule du jeune enthousiaste :

— Imprudent ! dit-il, est-ce que ces choses se promettent ?... Affection... reconnaissance... Mais c'est la perle rare... Quand cette perle est en nous, on le prouve par des actes. Le dire... Inutile !

Et doucement, avec un peu de tristesse :

— Vous me demandez des conseils, à moi dont les cheveux sont blancs, à moi que toute une nouvelle génération appelle déjà romantique, c'est-à-dire démodé, ridicule. Ma musique a le sort de la vôtre, mon enfant ; on la dédaigne : l'une est trop jeune, l'autre est trop vieille. Vous, vous souffrez de cette impossibilité de la mettre au jour, parce que vous êtes encore plein d'illusions ; moi, je suis consolé,

parce que j'ai touché le fond des choses.

Frantz Liéber était un sage. Il avait vu son étoile apparaître dans le lointain. Elle avait brillé dix ans... puis elle avait disparu. Il ne restait de la vive lueur qu'une bien faible étincelle. Au reste, la nécessité de l'orgue à tenir, des leçons à donner, de la famille à pourvoir avait empêché le travail sérieux. Le professeur avait tué le compositeur. Puis était survenue cette cruelle cécité... la fin de tout. Longtemps il en avait gémi ; puis il s'était résigné, écoutant, sans envie, monter la jeune génération, se consolant avec ses maîtres aimés, Glück et Mozart, et souriant encore en sentant, en devant, tout près de lui, le groupe aimé de ses chers enfants. Si l'organiste, avec un extrême plaisir, prêtait l'oreille aux jeunes voix, David regardait, ravi, le délicieux tableau : la table couverte de livres, de gravures et de corbeilles à ouvrages. Les jeunes filles travaillaient à l'aiguille, tandis que la tête ébouriffée des collégiens se penchait sur une copie de version latine ; mais la plume d'Octave marchait lentement ; parfois même elle s'arrêtait, et le cahier devenait toute sortes de choses : une coiffe italienne, par exemple, malicieusement posée sur les boucles d'Hermine, et la fillette, viva-



VILLEBERNIER. — *Accident mortel.* — Mercredi dernier, un grave accident est arrivé commune de Villebernier.

Le nommé Chauvigneau, Jean, était occupé à démolir une vieille maison en terre dont il venait d'hériter. Il piochait au pied d'un mur pour faire tomber une façade tout entière. A un moment donné, il essaya de la renverser en la poussant avec la main. Comme le pan résistait, il se mit à piocher de nouveau. Son gendre, qui arrivait alors pour charger les décombres, cria à son beau-père : « Sauvez-vous! sauvez-vous! »

Le malheureux Chauvigneau n'eut pas le temps de faire un pas; le mur s'abattit sur lui et le couvrit tout entier.

Le gendre courut en toute hâte chercher du secours; plusieurs hommes arrivèrent; on dégaa Chauvigneau le plus promptement possible. Mais le malheureux était écrasé; il avait été tué sur le coup.

Chauvigneau jouissait de l'estime générale; il était âgé de 59 ans. Sa sépulture a eu lieu vendredi.

CORON. — M. Baron, percepteur de Coron, est élevé sur place de la 4<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> classe.

SAINT-GEORGES-SUR-LOIRE. — Jeudi, M. Bouet, âgé de 43 ans, demeurant au Chêne-Pendu, était allé conduire son domestique au conseil de révision.

Quand, vers le soir, le maître et le domestique se préparaient à rentrer à la maison, ils firent rencontre de quatre conscrits qui montèrent en voiture et se firent conduire à Saint-Martin-du-Fouilloux.

Après avoir bien bu, ils revinrent sur leurs pas.

Tout-à-coup, M. Bouet tomba de sa voiture, devant la roue qui lui passa sur le corps.

Les jeunes gens relevèrent le malheureux, puis le domestique conduisit seul son maître à la ferme.

Le docteur Estève, appelé en toute hâte, ne put que constater le décès et déclara que Bouet était mort à la suite d'une congestion cérébrale déterminée par la boisson, et que la mort avait dû être instantanée.

ANGERS. — De grandes fêtes vélocipédiques seront données au jardin du Mail, par le Veloce-Club d'Angers, le jeudi 30 mai et le dimanche 2 juin 1889.

La distribution des prix aura lieu le dimanche 2 juin, à 9 heures du soir, et sera suivie d'un punch offert par le Veloce-Club à tous les coureurs, à l'hôtel d'Anjou.

LES CONCERTS DU MAIL. — L'Harmonie Angévine a inauguré ses concerts du soir, dimanche 19 mai.

Les heures des concerts sont fixées ainsi qu'il suit : du dimanche 19 mai au 16 juin, à 8 heures; du dimanche 23 juin au dimanche 24 août, à 8 heures 1/2; du dimanche 1<sup>er</sup> septembre à fin septembre, à 8 heures.

Foire supplémentaire. — Le maire de la ville d'Angers donne avis qu'en considération du trop long intervalle qui s'écoulerait entre la foire du 1<sup>er</sup> mai et celle du 21 juin prochain, une foire supplémentaire se tiendra exceptionnellement cette année, à Angers, le samedi 1<sup>er</sup> juin, en vertu de l'autorisation de M. le préfet du 11 mai courant.

Accident. — Hier, vers 4 heures, un terrible accident s'est produit rue Bodinier, maison de la Belle-Fermière, à Angers.

Deux ouvriers étaient montés sur un échafaudage, lorsqu'une corde se rompit; un des ouvriers fut précipité sur le sol; relevé immédiatement, il reçut, de M. le docteur Motais, les premiers secours chez M. Besnard, pharmacien, rue Saint-Laud.

On l'a transporté à l'hôpital dans un état désespéré.

Quant à l'autre ouvrier, il put heureusement se cramponner à des cordages et échapper ainsi à une mort presque certaine.

Accident de cheval. — La semaine dernière, M. Raby, brigadier de gendarmerie résidant à Angers, a fait une malheureuse chute de cheval.

Mardi dernier, la brigade manœuvrait avec celle de Brissac dans un endroit appelé le Plessis-de-Juigné. M. Raby venait de commander : « repos » quand son cheval, très ardent, fit des bonds désordonnés et, malgré l'habileté du cavalier, le jeta par terre.

Les gendarmes arrêtaient le cheval. Malgré sa chute, M. Raby voulut remonter et se fit conduire chez un médecin qui constata une fracture au radius et le débâtement du pouce de la main droite.

Nous espérons que le jeune brigadier pourra bientôt reprendre son service.

#### L'HUILE DE PÉTROLE COMME INSECTICIDE

L'huile de pétrole, si usitée aujourd'hui pour l'éclairage, est un insecticide d'une efficacité incomparable. La meilleure pour cet effet est la non épurée.

L'arrosage des fraisiers avec de l'eau à laquelle on a ajouté, par arrosoir, quelques grammes d'huile de pétrole, détruit ou éloigne le ver blanc du hanneton, qui fait tant de mal à cette culture.

Un peu de pétrole brut mêlé à beaucoup d'eau (30 grammes par litre; on agite le mélange avant de s'en servir) est un poison sûr pour les courtilières. Avec un entonnoir on verse un peu de ce mélange dans leurs trous; elles ne tardent pas à mourir.

La gale occasionnée par l'acarus est très radicalement guérie, au début, par des onctions de pétrole.

Des frictions d'eau pétrolisée nettoient instantanément les animaux domestiques des parasites qui les incommode. On doit savonner l'animal quelques instants après la friction.

Une personne dont la maison était infestée par des rats et des souris fut débarrassée de ces animaux malfaisants peu de temps après l'introduction, dans la cave, d'un dépôt d'huile de pétrole.

La même personne, ayant eu l'idée d'arroser son jardin avec de l'eau qui avait séjourné dans des tonneaux ayant renfermé du pétrole, on vit disparaître toutes les limaces.

#### BULLETIN FINANCIER

Paris, 20 mai 1889.

La première Bourse de la semaine a été complètement dépourvue d'animation; nos rentes sont un peu plus faibles: le 3 0/0 à 87.47; le 4 1/2 0/0 à 103.27.

Le Crédit Foncier est une des rares valeurs qui ne se ressentent pas de l'atonie des affaires; on le traite à 1,343.75. Les obligations des différents emprunts conservent également leurs meilleurs cours.

La Société Générale demeure à 460. La Banque d'Escompte est tenue à 540. La Banque de Paris se négocie à 761.25. On cote 597.50 sur les Dépôts et Comptes Courants et 688.75 sur le Crédit Lyonnais.

Le grand Emprunt Russe du 24 mai est accueilli avec une grande faveur par les capitalistes. Il se compose de 2,483,984 obligations remboursables à 500 fr. en 81 ans rapportant 20 fr. d'intérêt annuel, payable par semestre avec affranchissement de tout impôt russe. Le produit de l'emprunt est exclusivement destiné à la conversion et au remboursement du solde des emprunts consolidés 5 0/0. Les obligations nouvelles sont émises à 457.50, chaque demande doit être accompagnée d'un versement de 20 fr. par obligation. En se libérant le 12 juin, le souscripteur ne paiera que 455.75 par obligation. Il importe de retenir que le 4 0/0 or de Russie, depuis que les capitaux français le connaissent et l'apprécient se dirige vers le pair et qu'il l'atteindra sûrement avant longtemps.

Le Panama est sans changement à 57. La Foncière-Vie a tenu son assemblée générale le 15 mai. Les bénéfices ont été de 413 mille 997.90, chiffre supérieur à celui de 1887. Le dividende a été fixé à 7.50 par action. En 1887, le dividende n'avait été que de 7 fr. L'obligation des chemins Economiques est demandée à 380.

#### SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

AGENCE DE SAUMUR

19, rue du Marché-Noir

#### Conversion et Emprunt Russe

Les Emprunts russes 5 0/0 1870, 1872, 1873 et 1884 étant appelés au remboursement ou à la conversion le 24 courant, l'Agence reçoit dès à présent, sans frais :

- 1<sup>o</sup> Les titres destinés à la conversion;
- 2<sup>o</sup> Les souscriptions au nouvel emprunt.

#### GOUVERNEMENT IMPÉRIAL DE RUSSIE

#### EMPRUNT CONSOLIDÉ 4 0/0 OR

DE CHEMINS DE FER 2<sup>e</sup> SÉRIE  
de 1.241.992.000 FRANCS CAPITAL NOMINAL  
AFFRANCHI A TOUT JAMAIS DE TOUT IMPÔT RUSSE  
Remboursable au pair, en 81 ans, avec intérêts trimestriels payables à Paris, Pétersbourg, Londres, Berlin, Francfort, Bruxelles, Anvers, Amsterdam, New-York.

Cet emprunt, émis en obligations consolidées russes de chemins de fer, est exclusivement destiné à la conversion et au remboursement du solde des emprunts consolidés 5 0/0 1870, 1872, 1873 et 1884.

Les Emprunts consolidés 5 0/0 encore en circulation seront remboursés avant la fin de l'année 1889. Ces titres cesseront de porter intérêt à partir de la date à laquelle ils seront remboursés. Cette date sera fixée 3 mois à l'avance par un arrêté ministériel.

L'Emprunt 5 0/0 consolidé de 1884 (7<sup>e</sup> série) est, dès à présent, appelé au remboursement pour le 15 Août 1889.

On souscrit : **VENDREDI 24 MAI**  
chez **MM. de Rothschild frères**,  
21, rue Laffitte.

Au prix de 457.50 par obligation de 500 fr. rapportant 20 fr. d'intérêt annuel.

Jouissance 4 0/0 = 20 fr. en souscrivant;  
1<sup>er</sup> juillet 17 1/2 0/0 = 87 fr. 50 à la répartition  
1889. 20 0/0 = 100 fr. le 21 août 1889  
50 0/0 = 250 fr. le 18 sept. 1889

Faculté de libération anticipée à 2 0/0 l'an à partir du 12 Juin prochain.

En libérant le 12 Juin, le porteur n'aura à verser en tout que 455 fr. 75 par obligation.

#### CONVERSION DES EMPRUNTS CONSOLIDÉS 5 0/0

On peut aussi souscrire en titres des Emprunts 5 0/0 1870, 1872, 1873 et 1884.

Les souscriptions en titres des susdits emprunts seront irréductibles.

Pour les souscriptions en titres, les nouvelles obligations seront délivrées au prix de 457 fr. 50, jouissance 1<sup>er</sup> Juillet 1889.

Les titres des anciens emprunts 5 0/0 seront reçus en paiement, aux prix ci-après, pour £ 100, capital nominal :

Emp. 1870 à fr. 2,574.90 | Emp. 1873 à fr. 2,595.50  
» 1872 à fr. 2,554.30 | » 1884 à fr. 2,544 »

Les soultes, résultant du décompte de conversion, inférieures au montant d'une obligation, seront payées au porteur, en espèces.

Les demandes de conversion doivent être accompagnées des titres, munis de tous leurs coupons à échoir ou d'un cautionnement de 5 0/0 de leur valeur nominale, avec désignation exacte des titres et l'engagement de les remettre à **MM. de Rothschild frères**, dans un délai maximum de 21 jours.

(Déclaration faite au timbre le 10 mai 1889.)

#### ÉPICERIE CENTRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN

**P. ANDRIEUX, Successeur**

#### Baisse de prix sur les liqueurs de marque.

Absinthe Pernod de Couvet, 4 fr. le litre;  
Vermouth Noilly-Prat, 1 fr. 60 le litre;  
Guignolet Cointreau, 2 fr. 75 le litre;  
Byrrh Violet au vin de Malaga, 2 fr. 50 le litre;

Rhum de la maison Alvarez de Kingston, 2 fr. le litre;

Eau-de-vie de Marmande, très bonne qualité, 1 fr. 50 le litre;

Eau-de-vie vieille d'Armagnac, 2 fr. le litre.  
Tous nos liquides sont vendus verre compris.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

ment, la repoussait de la main, en jetant un éclat de rire, pendant que, sous la table, Robert, impatienté, allongeait au trouble-travail un vigoureux avertissement de ses longues jambes montées en échasses.

Et la grande sœur, avec un air d'autorité sur son doux visage, les pacifiait d'un geste. Tout rentrait dans l'ordre. Etienne, un peu rêveuse, un peu grande dame, continuait de peletonner l'écheveau de soie cerise, que lui tenait Hermine; et Gabrielle, brodaient sur le canevas les fleurs les plus compliquées, aplanaissait à Etienne toutes les difficultés.

André Leroy occupait sa place habituelle. Il considérait la brodeuse, attentive, les bandeaux de cheveux bruns encadrant le front pur, les yeux limpides avec leurs cils châtain, la taille élancée, les doigts agiles, toutes ces merveilles enfin, qu'un amoureux ne peut se lasser de contempler... Mais il ne disait rien. Il courbait, au contraire, le front sitôt qu'il pressentait une rencontre de regards. Pourquoi avouer une folie irréalisable?... Reste, bossu... reste dans l'ombre... Ne te plains pas, non plus.

Tout grand sentiment est un rêve tellement personnel que nos meilleurs amis, eux-mêmes, ne s'y intéressent guère. Souffre... souffre

donc, en étouffant le secret sur tes lèvres... Souffre... mais aime-la assez pour lui sacrifier, s'il le faut, ton propre bonheur. Le dévouement, le sacrifice, voilà les seules joies d'un avorton comme toi!

Pauvre André! il pensait tout cela, tandis que brodaient Gabrielle, et que Frantz, maintenant à l'orgue, se laissait aller à l'improvisation.

Enfoncé dans un fauteuil antique, David éprouvait une jouissance profonde, à regarder, à écouter.

L'orgue jouait un air grave, un lent adagio, bien en harmonie avec la belle et sévère ordonnance du salon: des plantes vertes dans les jardinières, une bibliothèque sculptée dont les vitrines claires laissaient voir les poètes classiques soigneusement reliés, et à la place d'honneur, sur la console de marbre, entre deux coléus aux nuances variées, présidait une terre cuite de Sainte-Cécile, admirablement modelée.

Il y avait là, pour Broze, tout un milieu nouveau; un milieu chrétien, pur, dévoué, familial, dont parlent rarement les romanciers. Il ne concevait pas encore tout ce qu'on peut goûter de joies réelles dans ces vies honnêtes,

laborieuses, fermées au tumulte de la grande ville, à ses passions orageuses. Néanmoins, sans le bien comprendre, il ressentait le charme du foyer, du refuge... Et la pensée de la belle amazone aux frisons d'or et aux yeux de saffir perdait de sa force troublante.

A l'adagio, venait de succéder une majestueuse pavane, tout à fait Louis XIII. Cet air achevé, l'organiste se leva.

— A votre tour, mon cher voisin, s'écriait-il; et, d'un mouvement de main, il indiquait le piano d'Etienne.

Il ne ressemblait guère aux clavecins d'autrefois, ce bel Erard au bois de palissandre, aux notes profondes et sonores. C'était un instrument tout neuf qui, le matin même, avait remplacé le piano droit, à la voix grêle, le vieux piano à l'ivoire jauni qui, pendant un demi-quart de siècle, avait rempli la maison de gammes et d'arides exercices.

Tous les enfants dressèrent la tête. Hermine, fouguese comme toujours, s'élança vers son ami, puis de sa voix gentille :

— Etrennez-le, monsieur David, etrennez-le. Personne encore n'y a joué!

Broze se sentait en verve. Avec la guérison et la force revenue, il constatait en lui comme

une croissance intérieure. Son talent avait grandi, il en était sûr. Son visage s'éclaira; puis, son œil bleu devint profond et pensif, sa lèvre inférieure se serra légèrement dans sa barbe blonde; il réfléchit un instant; l'inspiration étant venue, il posa ses doigts longs et souples, nerveux et agiles sur les touches en bel ivoire.

Tous écoutaient... L'aiguille de Gabrielle s'était arrêtée... Arrêtés aussi la copie des écoliers et les rires d'Hermine.

(A suivre.)

Deux amis se rencontrent sur le boulevard, après une assez longue séparation.

On cause des anciens camarades.

Tous dispersés, mariés, casés de côté et d'autre.

— Eh bien! et le sombre Gérard, qu'est-il devenu?

— Marié, lui aussi.

— Marié! Et quelle femme a voulu d'un pareil hibou?

— Mon cher, c'est une femme très chouette!



Étude de M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire à Saumur.

## A VENDRE BELLE MAISON

**Avec Dépendances**  
Petit Parc, Jardin, Communs, Caves  
LE TOUT CLOS DE MURS  
Situé à Distré, sur la route.  
Clos de Vigne, contenant environ 44 ares;  
Pièce de Terre joignant la maison, contenant près de 2 hectares.  
S'adresser à M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire.

## MAISON A VENDRE

Composée de 4 chambres à feu  
AVEC GRAND VERGER  
Située sur les bords de la Vienne, route de Saumur à Chinon, commune de Saint-Germain-sur-Vienne.  
S'adresser à M. VERRONNEAU-COUTARD, domicilié dans ladite commune. (395)

## A LOUER

A Saint-Martin-de-la-Place,  
**MAISON AVEC JARDIN**  
S'adresser à M. Henri DESLANDES.

## A VENDRE

50 Bouteilles excellent VIN  
**BLANC ANNÉE 1870**, coteau de Saumur, pris à la cave du propriétaire.  
S'adresser au bureau du journal.

## A LOUER

Pour la Saint-Jean  
**PETIT APPARTEMENT**

SUR LA COUR,  
Place de la Bilange, 23,  
hôtel Blancler.

## AVIS

M. AVENIER informe MM. les Propriétaires qu'il fera, comme les années précédentes, les **VIDANGES** aux prix et conditions de l'adjudicataire agréé par le Maire.  
S'adresser à l'Usine. (259)

## SUPERBE OCCASION

A VENDRE pour cause de départ, un Cheval et deux Harnais, un Break omnibus à rotule, une Charrette anglaise et une Carriole.  
S'adresser à M. TOCHEPORT, carrossier à Saumur.

VIN ROUGE, récolte 88. A VENDRE. 80 f. la pièce.  
S'adresser au bureau du journal.

**GUÉRISON CERTAINE**  
de toutes les  
**Affections de la Peau**  
DARTRES, ECZÉMAS,  
Psoriasis, Acné, etc.;  
des **PLAIES** et  
**ULCÈRES VARIQUEUX**  
considérés comme incurables  
par les Princes de la Science  
Le Traitement ne dérange  
nullement du travail; il est à  
la portée des petites bourses,  
et, dès le deuxième jour, il pro-  
duit une amélioration sensible.  
S'adresser à M. LENOIRMAND,  
Médecin Spécialiste  
11, rue de la République à Saumur.  
CONSULTATIONS GRATUITES  
par Correspondance

## Société civile d'exploitation des Carrières européennes d'Amiante

### AGENCE RÉGIONALE

Pour l'Ouest et le Centre de la France

SAUMUR, 6, RUE DES PAYENS

L'Amiante, réduit en poudre, est un insecticide puissant, employé avec le plus grand succès par les viticulteurs du Midi de la France depuis plusieurs années; il combat infailliblement le Phylloxera, l'Oidium et le Mildew. Son emploi est des plus simples et des plus économiques.

S'adresser à l'AGENT RÉGIONAL pour avoir des renseignements.

M. OGER, Constant, se met à la disposition des personnes qui voudraient faire nettoyer leurs conettes et faire les matelas et couvre-pieds de literie.  
S'adresser rue du Port-Cignon, n° 2.

# LEON FRESCO

CHIRURGIEN - DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

## LA REVUE DES JOURNAUX ET DES LIVRES

Publie en ce moment l'IMMORTEL, par Alphonse DAUDET.

Nos lecteurs nous consultent souvent sur le choix d'une Revue hebdomadaire. Nous ne pouvons faire mieux que de leur indiquer la **Revue des Journaux et des Livres**, qui est dans sa 5<sup>e</sup> année: c'est la publication la plus curieuse et la plus intéressante de notre époque. Ce journal reproduit en effet, chaque dimanche, ce qui a paru de plus remarquable dans les journaux et livres de la semaine: *Articles de sensation, Nouvelles, Contes, Chroniques, Actualités, Curiosités scientifiques, Connaissances utiles, Joyeux devis, Nouvelles à la main, Petites notes*, etc. Des gravures d'actualité viennent reproduire le portrait de l'homme du jour, ou donner l'idée de l'événement le plus récent. La **Revue des Journaux** publie actuellement, comme feuilletons, **PETITE MARCHE**, par Elie Flourès, et **l'IMMORTEL**, par Alphonse Daudet, le plus grand succès de l'année.

La **Revue des Journaux et des Livres** donne en primes gratuites, aux abonnés d'un an, un volume de 3 fr. 50; pour six mois, un volume de 2 fr., et enfin, pour trois mois, un volume de 1 fr., à choisir chez les libraires de Paris.

La collection des quatre premières années de la **Revue des Journaux** contient plus de mille Nouvelles littéraires et Contes variés signés des plus grands écrivains; elle donne un nombre considérable de renseignements utiles dans les Lettres, les Sciences et les Arts; c'est, en un mot, un **résumé de la production intellectuelle des quatre dernières années**. Elle contient, en outre, des romans complets d'Alphonse DAUDET, d'Henri ROCHFORD, de MARTIAL-MOULIN, d'Octave FEUILLET, de Ludovic HALÉVY, etc., etc. Chaque volume, solidement relié en toile rouge, avec titres dorés, coûte 14 francs.

Abonnement: trois mois, 4 fr.; six mois, 7 fr.; un an, 12 fr.; étranger: trois mois, 4 fr. 50; six mois, 8 fr.; un an, 14 fr. On s'abonne, sans frais, dans les bureaux de poste français et étrangers.

La **Revue des Journaux** est en vente chez tous les libraires, les marchands de journaux et dans les gares (20 centimes).

Adresser les lettres et mandats à M. G. NOBLET, administrateur, 13, rue Cojas, Paris.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

## MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846,  
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

## PILLET-BERSOULLÉ, S'

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL,  
fournisseur de l'École de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix **déclatant toute concurrence**.

Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.

Accords, Réparations, Échanges et Location de Pianos

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

## VENTE ET LOCATION DE PIANOS

### HENRI EICHE

Représentant de la maison GAVEAU  
8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris).

Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.



## Coffre-Fort Incombustible et Incrochetable

DE

# B. HAFFNER AÎNÉ, DE PARIS

Fournisseur des Chemins de fer de l'État, du Ministère des Postes et Télégraphes, des principales Banques et Administrations. — Médaille à toutes les Expositions.

Coffres tout fer à doubles parois. — Matières réfractaires. — Combinaisons invisibles.

Seul dépôt à Saumur et pour le département de Maine-et-Loire:

Imprimerie **PAUL GODET**, Saumur, 4, place du Marché-Noir.

En dehors du dépôt, un album en chromo-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER



## COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 20 MAI

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES	
3 0/0	87 30	Banque de France	4250	Nord	1832 50	Oblig. fonce. 1877 3 0/0 r. à 400	378
3 0/0 amortissable	89 25	Banque d'Escompte	543 75	Orléans	1375	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	467
4 1/2 1883	105 10	Comptoir d'Escompte	77 50	Ouest	1340	— fonce. 1879 3 0/0 r. à 500	470
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Foncier	1345	Compagnie parisienne du Gaz	618 75	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	465
Oblig. 1855-60 3 0/0	533 50	Crédit Industriel et Commercial	590	Transatlantique	57 50	— fonce. 1883 3 0/0 r. à 500	387 50
— 1865 4 0/0	529	Crédit Lyonnais	687 50	Canal de Panama	2355	— fonce. 1885 3 0/0 r. à 500	462 25
— 1869 3 0/0	415	Dépôts et Comptes courants	600	VALEURS ÉTRANGÈRES		CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)	
— 1871 3 0/0	404 50	Société Générale	461 25	Autrichien 4 0/0 or	93 50	Est 3 0/0 anc. r. à 500	416
— 1875 4 0/0	520	Est	823 75	Dette d'Égypte 6 0/0	467 75	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	418 75
— 1876 4 0/0	520	Paris-Lyon-Méditerranée	1380	Extérieur 4 0/0	77 25	Midi 3 0/0 ancien r. à 500	418 50
— 1886 3 0/0	397 75	Midi	1245	Hongrie 4 0/0 or	88	Nord 3 0/0 r. à 500	425
Bons de liquidation	532 50			Italie 5 0/0	97 90	Orléans 3 0/0 anc. r. à 500	419 75
				Portugal 4 1/2		Quest 3 0/0 anc. r. à 500	416 50
						OBLIGATIONS	
						Compagnie parisienne du Gaz	523
						Comp. Transatlantique 3 0/0 r. à 500	354
						Panama 6 0/0 1 <sup>re</sup> série remb à 1,000	58
						— 6 0/0 2 <sup>e</sup> série	58
						— obligations à lots	144 50
						Suez 5 0/0 remboursable à 500	590 50
						FONDS ÉTRANGERS	
						Emprunt russe 1862 5 0/0	103
						— 1870 5 0/0	102 25
						— 1884 5 0/0	101 15
						— 1889 4 0/0	93 80